



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'industrie française

Question au Gouvernement n° 607

Texte de la question

SITUATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault, pour le groupe Les Républicains.

M. Olivier Dassault. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Stéphane Peu. Sur le pouvoir d'achat !

M. Olivier Dassault. En ce jour de Saint-Valentin, je citerai Jean Cocteau : « Le verbe aimer est difficile à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif et son futur, toujours conditionnel ». Force est de constater, monsieur le ministre, que, malgré les belles promesses, la relation du couple Gouvernement-industriels est plus qu'imparfaite !

Certes, la compétitivité française, marquée par une reprise mondiale, s'améliore, l'industrie a créé des emplois, mais cet émoi est plus faible chez nous que dans le reste de l'Europe. Aucun rattrapage des pertes de parts de marché n'est pour l'instant amorcé et nos exportations continuent de reculer. Comment expliquez-vous cette chute de 14 milliards d'euros en un an de nos ventes à l'étranger, le pire résultat depuis 2012 ?

L'industrie n'a plus besoin d'être séduite ni convoitée pour être compétitive : elle a besoin d'être rassurée, sécurisée par des engagements sur le long terme et déchargée des contraintes auxquelles elle n'aurait jamais dû être soumise. Parce qu'elle a la responsabilité de millions d'emplois, elle ne peut se plonger à corps perdu dans un avenir aux règles remplies d'incertitude. Derrière des discours plein d'allant, la méfiance s'installe, l'inquiétude et l'hésitation se pérennisent, et à raison ! La baisse du CICE – crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – en 2018, transformée en une hausse de 5 milliards d'euros de prélèvements sur les entreprises, a été vécue comme une très mauvaise surprise.

M. Pierre Cordier. Il a raison !

M. Olivier Dassault. La situation n'est pas à la noce ; la simple nouveauté, même si elle fait rêver, n'évite pas le danger.

Sans confiance, il n'y aura pas d'investissement ni d'innovation. Sans confiance, il n'y aura pas de reprise économique. Sans confiance, il n'y aura pas de croissance. Alors, monsieur le ministre, à présent, il n'est plus question de déclarations : l'avenir de l'industrie française n'est-il pas conditionné aux impérieuses preuves d'amour ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Éric Coquerel. C'est la Saint-Valentin !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

Plusieurs députés du groupe GDR . Le conservateur !

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je connais des preuves d'amour moins épineuses que les vôtres ! (*Sourires.*)

Mais je partage votre constat sur le déficit commercial extérieur français. Personne ici ne peut être fier de la situation : cela fait dix-sept ans que le déficit commercial extérieur de la France ne cesse de se creuser. Quelles que soient les politiques menées depuis dix-sept ans, le résultat est le même : ce déficit se creuse. Personne ne peut se résigner à cette situation, qui est un signe de faiblesse de notre industrie, de faiblesse de notre économie. Nous sommes totalement déterminés à y remédier, et je vous invite à y participer.

M. Christian Jacob. C'est sympa !

M. Bruno Le Maire, ministre . Remédier au problème de compétitivité de l'économie française, c'est d'abord réduire les coûts de production. C'est ce que nous avons fait en poursuivant la politique de baisse des charges.

M. André Chassaigne. Et des coûts du capital !

M. Bruno Le Maire, ministre. C'est ce que nous ferons en transformant le CICE en allègement de charges pérenne,...

Mme Danièle Obono. Surtout chez Carrefour !

Un député du groupe FI . Et chez PSA aussi !

M. Bruno Le Maire, ministrecar mieux vaut un allègement de charges définitif qu'un crédit d'impôt pouvant être remis en cause à chaque projet de loi de finances.

Mais l'enjeu majeur, et vous le savez mieux que personne, c'est d'améliorer la qualité de nos produits, c'est d'innover, c'est d'investir, c'est de mettre des innovations de rupture technologique dans chacun des produits exportés par la France. Nous avons décidé, avec le Premier ministre, de sanctuariser le crédit d'impôt recherche. Nous avons mis en place, pour la première fois, un fonds pour l'innovation de rupture, doté de 10 milliards d'euros, dont le produit permettra de financer ces innovations de rupture qui doivent permettre à la France de rester en tête de la maîtrise des nouvelles technologies.

Nous sommes en passe de réorganiser l'ensemble des filières industrielles françaises. Outre la filière aéronautique – là encore, vous la connaissez mieux que personne –, qui est structurée et organisée, ce sont toutes les filières industrielles françaises qu'il faut organiser, structurer pour les rendre plus compétitives, plus innovantes et leur permettre d'exporter. Nous gagnerons cette bataille du commerce extérieur.
(*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 607

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 février 2018](#)